

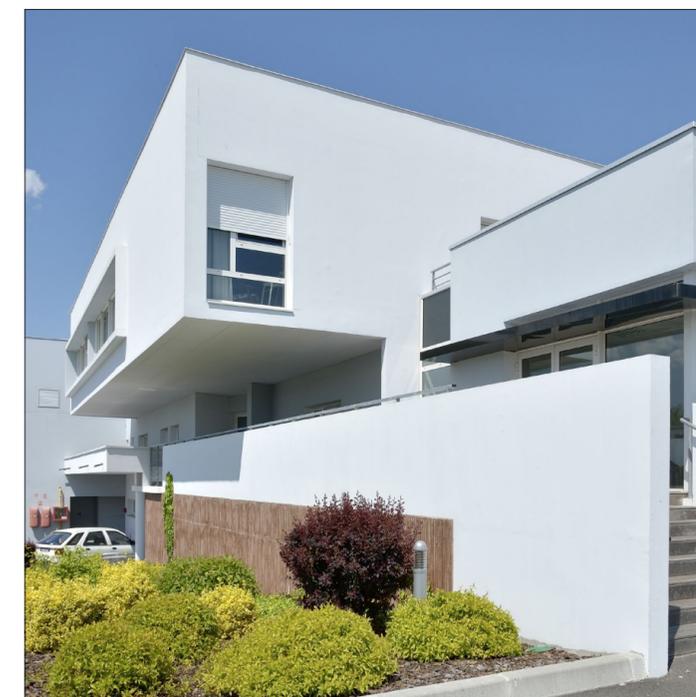
DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

EHPAD

Saint-Jean d'Angély ¹⁷

Programme :

Construction d'un EHPAD de 90 lits comprenant un pôle accueil administratif personnel, un pôle de vie, un pôle de soins, un pôle hébergement avec 5 unités de 16 lits + 1 unité Alzheimer de 10 lits, pôle logistique et technique.



«Le thème retenu pour l'organisation générale des espaces intérieurs est la métaphore de la « place de village », fonctionnement propice à une bonne appropriation des lieux par les résidents. Organisés le long de la circulation principale, le salon de coiffure à l'ambiance conviviale, la salle d'ergothérapie largement ouverte sur les espaces extérieurs, le salon d'accueil des familles, la cafétéria, le salon fumeurs, le lieu de culte et la bibliothèque s'inscrivent dans un volume ovoïde ouvert sur les espaces naturels à l'Ouest et traversé par la rue. C'est ici que se développe de façon simple la vie collective et les rencontres. Le salon d'accueil des familles pourrait être complété par un kiosque. Le patio développe une notion intérieur/extérieur importante car, outre la lumière, il apporte une transpa-

rence et une continuité à la rue. Le piéton, où qu'il soit dans cette rue, peut cadrer la globalité des espaces. Les circulations distribuent les fonctions communes, définissent des parcours et encouragent la déambulation. Ces espaces, ponctués de respirations et de percées visuelles donnent accès aux unités d'hébergement.»



Surface : 4 400 m²
 Montant travaux : 5 986 000 €HT

MAÎTRE OUVRAGE:
 Centre Hospitalier de Saint Jean d'Angély
 Concours : 2007

EQUIPE:
 Architecte mandataire : BPG+Associés
 Structure, vrd : Settec
 Fluide, SSI, HQE : SNC Lavalin
 OPC : C2A+
 Economiste : Cornet
 Paysagiste : Eric Enon

«Mener une réflexion globale dans sa version finale, en s'appuyant sur une démarche architecturale et environnementale, adaptée et valorisante en s'appuyant sur la relation espaces/temps perçue par les visiteurs avec l'environnement.

Traiter l'ensemble du site d'un point de vue fonctionnel et paysager afin de hiérarchiser les déplacements, les accès et la mise en relation des différents bâtiments avec les particularités des vues. Il s'agit d'en préserver les angles de vues et d'en magnifier dans le cadre du projet les plus remarquables.»

